



UDSP ORNE

15, Rue Daniel Goulet
61170 LE MELE SUR SARTHE
tél. : 02 33 15 08 13
E-Mail : udsporne@wanadoo.fr

PREFECTURE DE L'ORNE
Service Interministériel de Défense
et de Protection Civile

BREVET NATIONAL DE SECURITE ET DE SAUVETAGE AQUATIQUE

DOSSIER d'INSCRIPTION A LA SESSION D'EXAMEN

- à définir au centre aquatique de à définir au centre aquatique de

Le dossier doit être retourné COMPLET 1 mois avant la date d'examen

NOM :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Date & Lieu de Naissance :

CONDITIONS A REMPLIR

- être âgé de 17 ans au moins à la date de l'examen
- être titulaire du P.S.E 1
- disposer d'un certificat médical

CONSTITUTION DU DOSSIER

- ☒ Une demande écrite, adressée à Me le Préfet de l'Orne, (courrier de demande d'inscription sur examens)
- ☒ Renseignements administratifs (à l'intérieur de ce dossier)
- ☒ Copie recto-verso pièce d'identité **valide**
- ☒ Copie du certificat de compétences de secouriste P.S.E1 et **votre dernier justificatif attestant du maintien des compétences de secouriste**
- ☒ Un certificat médical **conforme** et **tamponné** datant de moins de trois mois (document joint)
- ☒ Attestation de suivi de formation à la formation BNSSA – fournit par le centre aquatique
- ☒ Pour les mineurs joindre une autorisation parentale ou ordonnance d'émancipation
- ☒ Une enveloppe timbrée 1.05 € (110 x 220) – format à respecter
- ☒ Une enveloppe timbrée 2.10 € (229 x 324) – format à respecter
- ☒ Paiement



UDSP ORNE

15, Rue Daniel Goulet
61170 LE MELE SUR SARTHE
tél. : 02 33 15 08 13
E-Mail : udsporne@wanadoo.fr

**RENSEIGNEMENTS
ADMINISTRATIFS**

NOM

Prénom

Date de naissance

Lieu de Naissance

Profession

Sexe

ADRESSE



Email :

Situation de famille

Diplômes scolaires et universitaires

Situation professionnelle (préciser l'Administration de tutelle ou les références de l'employeur)

Diplômes et Brevets sportifs détenus

Numéro, date et lieu de l'obtention de :

- C.F.A.P.S.E. (Premiers Secours en Equipe) ou
- A.F.C.P.S.A.M (Premiers Secours avec Matériel) ou
- P.S.E 1 (Premiers Secours en Equipe – Niveau 1)

et numéro, date et lieu d'obtention d'autres mentions

Organisme ou association ayant préparé le candidat :

Observations diverses

Date,

Signature,

CERTIFICAT MEDICAL

Un certificat médical établi moins de trois mois avant la date de dépôt du dossier est exigé pour tout candidat au brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique ou à l'examen de ce brevet.

Je soussigné, _____, Docteur en médecine
certifie avoir examiné ce jour, _____
M _____
et avoir constaté qu' _____ ne présente aucune contre-indication apparente à la pratique de la natation et du sauvetage, ainsi qu'à la surveillance des usagers des lieux de bains.

Ce sujet n'a jamais eu de perte de connaissance ou de crise d'épilepsie et présente en particulier une aptitude normale à l'effort, une acuité auditive lui permettant d'entendre une voix normale à 5 mètres ainsi qu'une acuité visuelle conforme aux exigences figurant ci-dessous :

A _____

Le _____

Signature et tampon,

Sans correction

Une acuité visuelle de 4/10 en faisant la somme des acuités visuelles de chaque œil mesurées séparément :

soit au moins : $3/10 + 1/10$ ou $2/10 + 2/10$

Cas particulier

Dans le cas d'un œil amblyope le critère exigé est :

$4/10 +$ inférieur à $1/10$

Avec correction

- soit une correction amenant une acuité visuelle de 10/10 pour un œil quelle que soit la valeur de l'autre œil corrigé (supérieure à 1/10)
- soit une correction amenant une acuité visuelle de 13/10 pour la somme des acuités visuelles de chaque œil corrigé, avec un œil au moins à 8/10.

Cas particulier

Dans le cas d'un œil amblyope, le critère exigé est 10/10 pour l'autre œil corrigé.